



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE LE LUNDI 19 MARS 2018, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE**

**SONT PRÉSENTS :** Mmes Chantal Riopel, conseillère  
Louise Savignac, conseillère  
Janie Tremblay, conseillère  
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller  
Denis Bernier, conseiller  
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** MM. Claude Crépeau, directeur  
général et secrétaire-trésorier  
David Cousineau, greffier et  
secrétaire-trésorier adjoint

**LA SÉANCE EST OUVERTE**

2018-03-105

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** l'ordre du jour comme suit :

**En retirant les points suivants :**

- 7.7 Règlement 2108-2018 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel léger à même les affectations commerce et services et résidentiel faible densité – Présentation et avis de motion
- 7.8 Projet de règlement 2108-1-2018 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation mixte résidentielle/commerce artériel léger à même les affectations commerce et services et résidentiel faible densité – Adoption
- 7.9 Règlement 2109-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C72 à même la zone C72a – Présentation et avis de motion
- 7.10 Projet de règlement 2109-1-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone C72 à même la zone C72a – Adoption

**En ajoutant les points suivants :**

- 11.1 Service des travaux publics – Embauche d'un journalier d'entretien régulier à temps partiel
- 11.2 Services administratifs – Embauche d'un responsable TIC et Webmestre – Poste régulier

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.0 PROCÈS-VERBAL**

Séance ordinaire du 5 mars 2018

### **3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS**

- 4.1 Liste des comptes à payer
- 4.2 Barreau du Québec – Demande d’inscription au Tableau de l’ordre 2018-2019 – Me David Cousineau
- 4.3 Règlement 2102-2018 – Décrétant l’achat de véhicules et d’équipements pour le Service des travaux publics – Résultats de la tenue de registre
- 4.4 Remplacement du matériel de surveillance de l’abri multifonctionnel du parc Casavant-Desrochers – Octroi du contrat
- 4.5 Entretien d’équipements de sécurité et télésurveillance – Abri multifonctionnel du parc Casavant-Desrochers – Octroi du contrat
- 4.6 Services administratifs – Embauche d’une conceptrice graphique – Poste régulier à temps partiel
- 4.7 Règlement 2105-2018 – Frais de refinancement de divers règlements d’emprunt – Adoption
- 4.8 Comité de toponymie – Modification de sa structure et nomination des membres
- 4.9 Achat de matériel informatique – Autorisation de dépense

#### **5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

- 5.1 Hydro Météo, experts-conseils – Travaux de déglacage à l’aide de l’aéroglesseur – Rivière L’Assomption – Crue printanière 2018
- 5.2 Service de la prévention des incendies – Fourniture d’un système de communication – Groupe CLR – Paiement final de facture

#### **6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS**

- 6.1 Règlement 2067-2016 – Prolongement des infrastructures sur la rue des Ormeaux, le boulevard L’Assomption Ouest et la rue des Colibris – Sintra inc. – Paiement de factures
- 6.2 Achat de deux bornes de recharge électrique pour le centre communautaire Alain-Pagé et le centre Saint-Jean-Bosco
- 6.3 Entretien des génératrices – Réalisation des bancs de charge – Octroi du contrat
- 6.4 Conversion de l’éclairage de rue au DEL – Rédaction des documents d’appel d’offres – Firme Synthèse Consultants inc. – Paiement final de facture
- 6.5 Rédaction d’un manuel d’opération pour la centrale d’eau potable Robert-Boucher – Firme Asisto inc. – Paiement provisoire de facture

- 6.6 Travaux de réaménagement aux Services administratifs – Construction Dave Béland inc. – Paiement de facture
- 6.7 Règlement 2067-2016 – Prolongement des infrastructures sur la rue des Ormeaux, le boulevard L'Assomption Ouest et la rue des Colibris – Firme d'ingénierie Exp – Paiement provisoire de facture

## **7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT**

- 7.1 Règlement 2103-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir la hauteur maximale permise des bâtiments et la marge de recul avant pour la zone H24 – Adoption
- 7.2 Comité consultatif d'urbanisme – Diverses demandes de certificats d'autorisation – Autorisation
- 7.3 Règlement 2106-2018 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation résidentielle haute densité à même l'affectation résidentielle faible densité – Présentation et avis de motion
- 7.4 Projet de règlement 2106-1-2018 – Modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation résidentielle haute densité à même l'affectation résidentielle faible densité – Adoption
- 7.5 Règlement 2107-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone H100 à même les zones H26a, H40 et H41 et modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 1029-2010 afin d'y assujettir la zone H100 – Présentation et avis de motion
- 7.6 Projet de règlement 2107-1-2018 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d'agrandir la zone H100 à même les zones H26a, H40 et H41 et modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale 1029-2010 afin d'y assujettir la zone H100 – Adoption

## **8.0 SERVICE DES LOISIRS**

- 8.1 Location de manèges – Fête nationale du Québec 2018 – Octroi du contrat

## **9.0 REQUÊTES**

- 9.1 Parkinson Québec – Campagne de financement 2018 – Appui financier
- 9.2 Association des trappeurs professionnels du Québec – Soutien financier 2018
- 9.3 Centre de pédiatrie sociale en communauté de Lanaudière – Demande d'utilisation des terrains de volley-ball du parc du Bois-Brûlé
- 9.4 Transplant Québec – Semaine nationale du don d'organes – Levée du drapeau
- 9.5 Demande d'autorisation pour vente de feux d'artifice – Harnois Groupe pétrolier

## **10.0 INFORMATION**

- 10.1 Compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 12 mars 2018 – Dépôt

## **11.0 AUTRES SUJETS**

- 11.1 Service des travaux publics – Embauche d'un journalier d'entretien régulier à temps partiel
- 11.2 Services administratifs – Embauche d'un responsable TIC et Webmestre – Poste régulier

## **12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

## **13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-106

### **PROCÈS-VERBAL**

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

2018-03-107

### **LISTE DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** les registres des chèques des fournisseurs du 6 au 19 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget et dans les règlements d'emprunt;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à faire le paiement des dépenses annexées à la présente résolution :

- chèques des fournisseurs n<sup>os</sup> 43098 à 43196, du 6 au 19 mars 2018, pour un montant de 1 799 684,60 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-108

**BARREAU DU QUÉBEC – DEMANDE D’INSCRIPTION AU  
TABLEAU DE L’ORDRE 2018-2019 – ME DAVID COUSINEAU**

**ATTENDU** la demande reçue du Barreau du Québec pour l’inscription de Me David Cousineau au Tableau des membres de l’Ordre 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, Me David Cousineau, à s’inscrire au Tableau des membres de l’Ordre du Barreau du Québec à titre d’avocat et à payer la somme de 1 768,96 \$ à titre de cotisation 2018-2019.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-109

**RÈGLEMENT 2102-2018 – DÉCRÉTANT L’ACHAT DE  
VÉHICULES ET D’ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES  
TRAVAUX PUBLICS – RÉSULTATS DE LA TENUE DE REGISTRE**

**ATTENDU** qu’un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par M. le conseiller Denis Bernier, lors de la séance ordinaire tenue le 19 février 2018;

**ATTENDU** que le présent règlement fut adopté lors de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018;

**ATTENDU** les résultats de la tenue de registre qui s’est déroulée ce jour;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**PRENDRE ACTE** du résultat de la tenue de registre du règlement 2102-2018 à l’effet qu’aucune personne n’a demandé la tenue d’un référendum;

**DÉCLARER** que le règlement 2102-2018 a été dûment adopté.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-110

**REMPLACEMENT DU MATÉRIEL DE SURVEILLANCE DE  
L’ABRI MULTIFONCTIONNEL DU PARC CASAVANT-  
DESROCHERS – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** l’offre de services reçue de la firme Infynia.com, en date du 26 février 2018, concernant la sécurisation extérieure de l’abri multifonctionnel du parc Casavant-Desrochers;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**RETENIR** l'offre de services de la firme Infynia.com pour l'achat et l'installation de caméras de surveillance, au montant de 23 999,88 \$ taxes incluses;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 23 999,88 \$, conformément à l'offre de services n° Q00036521;

**FINANCER** la présente dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-111

**ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ ET  
TÉLÉSURVEILLANCE – ABRI MULTIFONCTIONNEL DU  
PARC CASAVANT-DESROCHERS – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** l'offre de services présentée par le Groupe Monitrox, concernant l'entretien des équipements de sécurité et la télésurveillance de l'abri multifonctionnel du parc Casavant-Desrochers;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**OCTROYER** au Groupe Monitrox les contrats d'entretien d'équipements de sécurité et de télésurveillance de l'abri multifonctionnel du parc Casavant-Desrochers pour les années 2018 et 2019, pour des frais mensuels de 902 \$;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de télésurveillance et le contrat d'entretien d'équipements de sécurité, selon les conditions et modalités décrites dans l'offre de services;

**DÉCLARER** que le contrat entrera en vigueur au moment déterminé par le directeur général et secrétaire-trésorier, soit après la fin de l'ensemble des travaux nécessaires à la rénovation de l'abri multifonctionnel suivant l'incendie de cet hiver.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-112

**SERVICES ADMINISTRATIFS – EMBAUCHE D'UNE  
CONCEPTRICE GRAPHIQUE – POSTE RÉGULIER À TEMPS  
PARTIEL**

**ATTENDU** la lettre d'entente n° 9 autorisant la création d'un poste de concepteur(trice) graphique régulier à temps partiel au sein des Services administratifs de la Municipalité;

**ATTENDU** que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

**ATTENDU** la recommandation positive du comité de sélection (GS-18-01) concernant la candidature de Mme Mélanie Coulombe;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**RETENIR** la candidature de Mme Mélanie Coulombe à titre de conceptrice graphique, poste régulier à temps partiel, et ce, à compter du 3 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-113

**RÈGLEMENT 2105-2018 – FRAIS DE REFINANCEMENT DE  
DIVERS RÈGLEMENTS D'EMPRUNT – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Mme la conseillère Janie Tremblay, lors de la séance ordinaire tenue le 5 mars 2018;

**ATTENDU** que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2105-2018 décrétant l'emprunt d'une somme de 105 000 \$ pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt 813-2000, 816-2000, 837-2001, 838-2001, 845-2001, 935-2006, 942-2006, 943-2006, 966-2007, 979-2008, 1010-2009, 1022-2010 et 1038-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-114

**COMITÉ DE TOPONYMIE – MODIFICATION DE SA STRUCTURE  
ET NOMINATION DES MEMBRES**

**ATTENDU** que le comité de toponymie est inactif depuis 2010;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de revoir la structure du comité afin que celui-ci soit constitué uniquement de membres extérieurs et d'un officier de la Municipalité;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**COMPOSER** le comité de toponymie de la municipalité comme suit :

- un employé des Services administratifs
- cinq membres extérieurs

**NOMMER** les personnes suivantes à titre de membres du Comité de toponymie de la municipalité de Saint-Charles-Borromée :

- |                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| • Véronique Goyette | Services administratifs |
| • Louise Rondeau    | Membre extérieure       |
| • Mireille Rondeau  | Membre extérieure       |
| • Sonia Hénault     | Membre extérieure       |
| • Stéphanie Gilbert | Membre extérieure       |
| • Raymond Lapierre  | Membre extérieur        |
| • Daniel Grégoire   | Membre suppléant        |

**DÉCLARER** que le membre des Services administratifs devra également agir à titre de secrétaire et procéder à la rédaction des procès-verbaux pour chacune des rencontres du comité;

**DÉCLARER** qu'il appartient au comité de se doter de règles de fonctionnement internes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-115

**ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE – AUTORISATION DE DÉPENSE**

**ATTENDU** les besoins en matériel informatique pour le renouvellement du parc informatique et pour les nouveaux postes créés par la lettre d'entente n° 9 de la convention collective;

**ATTENDU** que le conseil municipal souhaite mettre en place un « conseil sans papier »;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat de matériel informatique, pour une dépense maximale de 12 000 \$;

**FINANCER** la présente dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-116

**HYDRO MÉTÉO, EXPERTS-CONSEILS – TRAVAUX DE DÉGLAÇAGE À L'AIDE DE L'AÉROGLISSEUR – RIVIÈRE L'ASSOMPTION – CRUE PRINTANIÈRE 2018**

**ATTENDU** l'offre de la firme d'experts-conseils Hydro Météo, datée du 2 mars 2018, pour la location de leur aéroglisseur au coût de 375 \$ l'heure, plus taxes et des frais de mobilisation/démobilisation de 500 \$ plus taxes;

**ATTENDU** que nous devons planifier le bris du couvert de glace sur la rivière L'Assomption afin de diminuer les risques d'inondation dans certains secteurs de la municipalité;

**ATTENDU** que l'utilisation d'un aéroglisseur, combinée au travail effectué par l'Amphibex, augmente grandement l'efficacité et la rapidité du bris du couvert de glace;

**ATTENDU** que l'aéroglisseur accède à des secteurs inaccessibles par l'Amphibex;

**ATTENDU** que cette dépense est répartie avec les Villes de Notre-Dame-des-Prairies et Joliette, selon un pourcentage établi;

**CONSIDÉRANT** que sur recommandation du directeur du Service de la prévention des incendies, des travaux de soutien opérationnel pour l'évacuation des glaces pourraient être nécessaires vers la fin du mois de mars 2018, afin de prévenir le risque d'inondation;



**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**RETENIR** les services de la firme Hydro Météo, experts-conseils, pour des travaux de déglçage printanier à l'aide de l'aéroglesseur lors de la crue printanière 2018, au montant d'environ 12 250 \$ plus taxes, représentant la mobilisation, démobilisation et 30 heures de travail;

**PARTAGER** les frais avec les Villes de Notre-Dame-des-Prairies et Joliette, selon le pourcentage établi;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Hydro Météo, sur présentation de la facture, les montants dus en fonction des heures réellement effectuées;

**EFFECTUER** une demande de remboursement dans le cadre du programme de subvention offert par le ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-117

**SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES –  
FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE COMMUNICATION –  
GROUPE CLR – PAIEMENT FINAL DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue de l'entreprise Groupe CLR, en date du 28 février 2018, relativement à la fourniture d'un système de communication, conformément à la résolution 2017-09-440;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur du Service de la prévention des incendies;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Groupe CLR  
Facture n° TRIN00095114 39 906,61 \$ taxes incluses  
*Paiement final*

**FINANCER** la présente dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 10 ans, et que cette somme soit remboursée annuellement par l'excédent de fonctionnement affecté de la prévention incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-118

**RÈGLEMENT 2067-2016 – PROLONGEMENT DES  
INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DES ORMEAUX, LE  
BOULEVARD L'ASSOMPTION OUEST ET LA RUE DES  
COLIBRIS – SINTRA INC. – PAIEMENT DE FACTURES**

**ATTENDU** les certificats de paiement n<sup>os</sup> 1 et 2 émis par M. Olivier Fréchette, ingénieur de la firme GBI Services d'ingénierie, en date des 5 et 14 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le règlement 2067-2016;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Sintra inc.		
Certificat de paiement n° 1	870 867,36 \$ taxes incluses	
Certificat de paiement n° 2	761 435,46 \$ taxes incluses	
	<u>1 632 302,82 \$ taxes incluses</u>	

*(Paiement provisoire)*

**FINANCER** la présente dépense par le règlement 2067-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-119

**ACHAT DE DEUX BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE  
POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE ALAIN-PAGÉ ET LE  
CENTRE SAINT-JEAN-BOSCO**

**ATTENDU** la soumission reçue de l'entreprise AddEnergie Technologies inc., en date du 2 mars 2018;

**ATTENDU** que cette entreprise est la seule à être en mesure de nous fournir des bornes de recharge pour les membres du Circuit Électrique;

**ATTENDU** le rapport ST-18-10 préparé par le directeur des Services techniques, le 5 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ACCORDER** le contrat pour la fourniture de deux bornes de recharge électrique pour le centre communautaire Alain-Pagé et le centre Saint-Jean-Bosco à l'entreprise AddÉnergie Technologies inc., au montant de 9 711,94 \$ taxes incluses;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 9 711,94 \$ taxes incluses, suivant la réception des équipements, conformément à la soumission n° S2018030201;

**FINANCER** cette dépense dans le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-120

**ENTRETIEN DES GÉNÉRATRICES – RÉALISATION DES  
BANCS DE CHARGE – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** que le manufacturier recommande de procéder à des essais de bancs de charge; c'est-à-dire des tests à 100 % de la capacité des 6 génératrices de la Municipalité;

**ATTENDU** le rapport ST-18-11 préparé par le directeur des Services techniques, en date du 5 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles à même les budgets d'entretien des bâtiments;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ACCORDER** le contrat concernant la réalisation des bancs de charge pour les 6 génératrices pour les années 2018 et 2019 à l'entreprise Cummins Est du Canada SEC, au montant de 13 587,75 \$ taxes incluses;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 13 587,75 \$ taxes incluses, suivant la réalisation des bancs de charge, conformément aux ententes de services;

**FINANCER** cette dépense dans les budgets d'entretien des bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-121

**CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE RUE AU DEL –  
RÉDACTION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES – FIRME  
SYNTHÈSE CONSULTANTS INC. – PAIEMENT FINAL DE  
FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue de la firme Synthèse Consultants inc., en date du 31 octobre 2017, relativement à la rédaction des plans, devis et documents d'appel d'offres pour la conversion de l'éclairage de rue au DEL, conformément à la résolution 2017-08-381;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Synthèse Consultants inc.  
Facture n° 4195 5 639,52 \$ taxes incluses  
(*Paiement final*)

**FINANCER** la présente dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-122

**RÉDACTION D'UN MANUEL D'OPÉRATION POUR LA  
CENTRALE D'EAU POTABLE ROBERT-BOUCHER – FIRME  
ASISTO INC. – PAIEMENT PROVISOIRE DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue de la firme Asisto inc., en date du 28 février 2018, relativement à la rédaction du manuel d'exploitation de la centrale d'eau potable Robert-Boucher, conformément à la résolution 2017-09-445;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans la réserve financière du service de l'eau;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Asisto inc.  
Facture n° 1427 7 496,37 \$ taxes incluses  
(*Païement provisoire*)

**FINANCER** la présente dépense par la réserve financière du service de l'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-123

**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT AUX SERVICES ADMINISTRATIFS – CONSTRUCTION DAVE BÉLAND INC. – PAIEMENT DE FACTURE**

**ATTENDU** la facture reçue de la compagnie Construction Dave Béland inc., en date du 12 mars 2018, relativement au travaux de réaménagement effectués aux Services administratifs;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

- Construction Dave Béland inc.  
Facture n° 1250 10 996,93 \$ taxes incluses  
(*Païement final*)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-124

**RÈGLEMENT 2067-2016 – PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DES ORMEAUX, LE BOULEVARD L'ASSOMPTION OUEST ET LA RUE DES COLIBRIS – FIRME D'INGÉNIERIE EXP – PAIEMENT PROVISOIRE DE FACTURE**

**ATTENDU** les factures reçues de la firme d'ingénierie Exp, en date des 26 février et 9 mars 2018, relativement aux travaux de prolongement des infrastructures sur la rue des Ormeaux, le boulevard L'Assomption Ouest et la rue des Colibris, conformément à la résolution 2017-10-461;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive du directeur des Services techniques;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles dans le règlement 2067-2016;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme suivante :

• Exp	
Facture n° 423984	3 298,35 \$ taxes incluses
Facture n° 425516	-3 298,35 \$ taxes incluses
Facture n° 425565	4 397,79 \$ taxes incluses
( <i>Païement provisoire</i> )	<u>4 397,79 \$ taxes incluses</u>

**FINANCER** la présente dépense par le règlement 2067-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-125

**RÈGLEMENT 2103-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE REVOIR LA HAUTEUR MAXIMALE PERMISE DES BÂTIMENTS ET LA MARGE DE REcul AVANT POUR LA ZONE H24 – ADOPTION**

**ATTENDU** qu'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné par Mme la conseillère Chantal Riopel lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018;

**ATTENDU** que M. le maire Robert Bibeau a expliqué l'objet, la portée et les conséquences de l'adoption du règlement lors de sa présentation;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Louise Savignac  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le règlement 2103-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de revoir la hauteur maximale permise des bâtiments et la marge de recul avant pour la zone H24.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-126

**COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DIVERSES DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION – ADOPTION**

**ATTENDU** les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 12 mars 2018, à l'égard des diverses demandes de certificats d'autorisation déposées en vertu du règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ACCEPTER** les travaux suivants :

- Travaux d'agrandissement de la terrasse et d'aménagement des stationnements au 710 à 720, rue de la Visitation (**11 CCU 18**);
- Travaux d'affichage au 2075, rue de la Visitation (**12 CCU 18**) **CONDITIONNELLEMENT** au rafraîchissement de la peinture sur le poteau de l'enseigne visée par les travaux d'affichage;
- Travaux de rénovation au 675, rue de la Visitation (**14 CCU 18**) **CONDITIONNELLEMENT** à l'approbation préalable de la pierre par le Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire;
- Travaux de construction au 63 à 69, rue des Colibris (**17 CCU 18**) **CONDITIONNELLEMENT** à ce qu'un traitement de façade soit appliqué sur le coin arrière de la façade latérale ayant front sur le boulevard L'Assomption Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2106-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 517-1989 AFIN D'AGRANDIR L'AFFECTATION RÉSIDEN­TIELLE HAUTE DENSITÉ À MÊME L'AFFECTATION RÉSIDEN­TIELLE FAIBLE DENSITÉ – PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION**

Moi, Louise Savignac, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation résidentielle haute densité à même l'affectation résidentielle faible densité.

2018-03-127

**PROJET DE RÈGLEMENT 2106-1-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME 517-1989 AFIN D'AGRANDIR L'AFFECTATION RÉSIDEN­TIELLE HAUTE DENSITÉ À MÊME L'AFFECTATION RÉSIDEN­TIELLE FAIBLE DENSITÉ – ADOPTION**

**ATTENDU** la recommandation 13 CCU 18 du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la réunion du 12 mars 2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** par résolution le projet de règlement 2106-1-2018 modifiant le règlement du plan d'urbanisme 517-1989 afin d'agrandir l'affectation résidentielle haute densité à même l'affectation résidentielle faible densité;

**TENIR** une consultation publique quant à l'objet et aux conséquences de ce règlement, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Avis de motion

**RÈGLEMENT 2107-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D’AGRANDIR LA ZONE H100 À MÊME LES ZONES H26A, H40 ET H41 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1029-2010 AFIN D’Y ASSUJETTIR LA ZONE H100 – PRÉSENTATION ET AVIS DE MOTION**

Moi, Louise Savignac, donne un avis de motion à l’effet d’adopter, lors d’une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d’agrandir la zone H100 à même les zones H26a, H40 et H41 et modifiant le règlement de plan d’implantation et d’intégration architecturale 1029-2010 afin d’y assujettir la zone H100.

2018-03-128

**PROJET DE RÈGLEMENT 2107-1-2018 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN D’AGRANDIR LA ZONE H100 À MÊME LES ZONES H26A, H40 ET H41 ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION ARCHITECTURALE 1029-2010 AFIN D’Y ASSUJETTIR LA ZONE H100 – ADOPTION**

**ATTENDU** la recommandation 13 CCU 18 du Comité consultatif d’urbanisme, lors de la réunion du 12 mars 2018;

**Sur la proposition de Louise Savignac  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**ADOPTER** le projet de règlement 2107-1-2018 modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin d’agrandir la zone H100 à même les zones H26a, H40 et H41 et modifiant le règlement de plan d’implantation et d’intégration architecturale 1029-2010 afin d’y assujettir la zone H100;

**TENIR** une consultation publique quant à l’objet et aux conséquences d’une partie de ce règlement, conformément à la loi.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-129

**LOCATION DE MANÈGES – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2018 – OCTROI DU CONTRAT**

**ATTENDU** la soumission reçue, à savoir :

- E3 Évènements 22 707,57 \$ taxes, transport et opérateurs inclus

**ATTENDU** le rapport SL-18-01 préparé par la directrice du Service des loisirs, en date du 1<sup>er</sup> mars 2018, à l’effet que la seule soumission reçue est conforme et respecte les demandes du comité organisateur;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**OCTROYER** le contrat pour la fourniture de 2 manèges lors de la fête nationale du Québec qui se tiendra le 23 juin 2018 à l’entreprise E3 Évènements;

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à payer le montant de 22 707,57 \$, taxes, transport et opérateurs inclus, conformément à la soumission reçue.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-130

**PARKINSON QUÉBEC – CAMPAGNE DE FINANCEMENT  
2018 – APPUI FINANCIER**

**ATTENDU** la correspondance reçue de Parkinson Québec, concernant une demande d'aide financière, dans le cadre de leur campagne de financement 2018;

**ATTENDU** que les membres du conseil municipal désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Janie Tremblay  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'organisme Parkinson Québec la somme de 100 \$ à titre d'appui financier, dans le cadre de leur campagne de financement 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-131

**ASSOCIATION DES TRAPPEURS PROFESSIONNELS DU  
QUÉBEC – SOUTIEN FINANCIER 2018**

**ATTENDU** la lettre reçue le 22 février 2018 de l'Association des trappeurs professionnels du Québec, concernant une demande de soutien financier pour continuer la déprédation de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement sur les secteurs publics;

**CONSIDÉRANT** que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Robert Groulx  
Appuyée par Denis Bernier  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à l'Association des trappeurs professionnels du Québec la somme de 100 \$, à titre de soutien financier, pour continuer la déprédation de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement sur les secteurs publics par le trappage de castors nuisibles durant la saison de piégeage légale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-132

**CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE EN COMMUNAUTÉ DE  
LANAUDIÈRE – DEMANDE D'UTILISATION DES TERRAINS  
DE VOLLEY-BALL DU PARC DU BOIS-BRÛLÉ**

**ATTENDU** la lettre de M<sup>me</sup> Mélissa Gaudet, directrice générale du Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière, datée du 22 février 2018, concernant une demande pour utiliser les terrains de volley-ball du parc du Bois-Brûlé le samedi 9 juin ou le dimanche 10 juin 2018, afin de tenir un tournoi-bénéfice;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault  
Il est résolu de :**



**AUTORISER** le Centre de pédiatrie sociale en communauté de Lanaudière à utiliser les terrains de volley-ball du parc du Bois-Brûlé le samedi 9 juin 2018 ou le dimanche 10 juin 2018, pour la tenue de leur tournoi, selon la disponibilité et après entente avec le coordonnateur du Service des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-133

**TRANSPLANT QUÉBEC – SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES – LEVÉE DU DRAPEAU**

**ATTENDU** la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 22 au 28 avril 2018;

**ATTENDU** la demande de Transplant Québec quant à la levée officielle du drapeau à l'effigie du ruban vert, dans le but de sensibiliser les citoyens au don d'organes et de tissus;

**ATTENDU** que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

**Sur la proposition de Chantal Riopel  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**SOULIGNER** la Semaine nationale du don d'organes et de tissus en faisant flotter sur le 3<sup>e</sup> mât devant l'hôtel de ville le drapeau à l'effigie du ruban vert, du 22 au 28 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-134

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR VENTE DE FEUX D'ARTIFICE – HARNOIS GROUPE PÉTROLIER**

**ATTENDU** la demande de M. Alain Duchaine du Groupe Harnois pétrolier concernant la vente de feux d'artifice;

**ATTENDU** l'article 4.38 du règlement 990-2008 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité;

**Sur la proposition de Denis Bernier  
Appuyée par Chantal Riopel  
Il est résolu de :**

**AUTORISER** le propriétaire du Groupe Harnois pétrolier, situé au 180, rue de la Visitation, à vendre des feux d'artifice, selon les conditions suivantes :

- que la vente se fasse aux personnes âgées de 18 ans et plus;
- que les feux d'artifice et toute autre pièce pyrotechnique soient entreposés dans une armoire cadenassée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**INFORMATION**

- Compte rendu de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 12 mars 2018 – Dépôt

2018-03-135

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – EMBAUCHE D’UN JOURNALIER D’ENTRETIEN RÉGULIER À TEMPS PARTIEL**

**ATTENDU** le rapport ST-18-12 préparé par le directeur des Services techniques, en date du 15 mars 2018, concernant la recommandation du comité de sélection pour le poste de journalier d’entretien régulier à temps partiel;

**ATTENDU** que le présent poste fut soumis à la procédure d’affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

**ATTENDU** la recommandation positive du comité de sélection (ST-18-12) concernant la candidature de M. Patrick Pelletier;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**RETENIR** la candidature de M. Patrick Pelletier à titre de journalier d’entretien à temps partiel, et ce, à compter du 19 mars 2018;

**FIXER** sa période de probation à 900 heures et son salaire à l’échelon 1 de la classe 2, conformément à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2018-03-136

**SERVICES ADMINISTRATIFS – EMBAUCHE D’UN RESPONSABLE TIC ET WEBMESTRE – POSTE RÉGULIER**

**ATTENDU** la lettre d’entente n° 9 autorisant la création d’un poste de responsable TIC et Webmestre régulier à temps partiel au sein des Services administratifs de la Municipalité;

**ATTENDU** que le présent poste fut soumis à la procédure d’affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

**ATTENDU** le projet de partage d’une ressource en informatique avec la Municipalité régionale de comté de Joliette (résolution 2018-01-034);

**ATTENDU** la recommandation positive du comité de sélection (GS-18-02) concernant la candidature de M. Simon Lalonde-Labelle;

**Sur la proposition de Janie Tremblay  
Appuyée par Robert Groulx  
Il est résolu de :**

**EMBAUCHER** M. Simon Lalonde-Labelle à titre de responsable TIC et Webmestre régulier à temps partiel, et ce, à compter du 9 avril 2018.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 20 h 30.

*(Signé) Robert Bibeau*  
\_\_\_\_\_  
Robert Bibeau  
Maire

*(Signé) David Cousineau*  
\_\_\_\_\_  
Me David Cousineau  
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint